

**Retrait du diplôme du Grade de licence
aux titulaires du diplôme d'état d'infirmier**
Session du 28 novembre 2014

Les diplômes du grade de Licence aux titulaires du diplôme d'état d'infirmier obtenu à la session du 28 novembre 2014 et au titre de l'année universitaire 2013-2014 seront disponibles au bureau des diplômes de l'Université de Caen Basse-Normandie à partir du lundi 26 janvier 2015.

Se présenter muni de :

- Votre pièce d'identité officielle en cours de validité
- D'une copie de votre diplôme d'état d'infirmier
-

Retrait par procuration :

Votre représentant se présentera muni de :

- Un courrier manuscrit signé du diplômé donnant procuration à une tierce personne pour le retrait
- Une pièce d'identité de la tierce personne et une copie de la pièce d'identité du diplômé en cours de validité
- D'une copie de votre diplôme d'état d'infirmier

Retrait par correspondance :

Envoyer obligatoirement :

- Un courrier signé de demande de retrait du diplôme
- Une copie de votre pièce d'identité en cours de validité
- D'une copie de votre diplôme d'état d'infirmier
- Pour un envoi du parchemin à l'étranger une enveloppe A4 avec 8 coupons réponses internationaux dans la zone européenne et 9 hors zone européenne, libellée à vos nom et adresse.
- Pour un envoi du parchemin en France une enveloppe au format A4 (lettre suivie document de 100g : achat dans les bureaux de la banque postale), libellée à vos nom et adresse.

Ne pas enlever le coupon situé au verso de cette enveloppe, celui-ci sera conservé par le bureau des diplômes.

Adresse :

Université de Caen Basse-Normandie
Direction des Études et de la Vie Étudiante - DEVE
Campus 1 - Bâtiment A - Bureau des Diplômes - Porte AC 044
Esplanade de la Paix - CS 14032 - 14032 Caen cedex 5

Le bureau des Diplômes est ouvert :

Du lundi au jeudi matin de 9h00 à 12h00.